

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE MONTPELLIER**

À une **séance ordinaire** du conseil municipal de la municipalité de Montpellier, tenue le **lundi 11 novembre 2013 à 19 h 30**, à la salle de la Maire.

Sont présents les conseillères / conseillers:

Bernard Riopel  
Guy Pelletier

Diane Thibault  
Jean-Guy Périard

Michel Harrisson  
Valérie Pelletier

Sous la présidence du maire monsieur Stéphane Séguin.

Est également présente la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Manon Lanthier.

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DU MAIRE
2. MOMENT DE RECUEILLEMENT
- 13-11.198 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Périard  
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Pelletier

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité.**

4. PROCÈS-VERBAUX

13-11.199

- 4.1) Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 1er octobre 2013

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance du mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013;



## **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par madame la conseillère Valérie Pelletier  
Appuyé par madame la conseillère Diane Thibault

**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal décrit au préambule soit adopté tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité.**

13-11.200

### 5. DOSSIERS SPÉCIAUX

#### 5.1) Changement de signataire au compte bancaire

Il est proposé par madame la conseillère Valérie Pelletier  
Appuyé par monsieur le conseiller Bernard Riopel

**ET RÉSOLU QUE** le Conseil municipal autorise le maire, Stéphane Séguin, madame Manon Lanthier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, monsieur le maire suppléant, Guy Pelletier, madame Priscilla Maurice, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe par intérim, à signer les effets bancaires de la municipalité et à ce que ces noms soient ajoutés à la liste des signataires actuels.

**ET** annule tous les autres noms qui pourraient apparaître sur la liste.

**Adoptée à l'unanimité.**

13-11.201

#### 5.2) Changement de signataire du détenteur de la carte de crédit Visa Desjardins

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Harrisson  
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Pelletier

**ET RÉSOLU QUE** le Conseil municipal désigne, madame Manon Lanthier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, comme signataire du détenteur de la carte de crédit Visa Desjardins de la Municipalité de Montpellier.

**Adoptée à l'unanimité.**



## 6. CONSEIL MUNICIPAL

13-11.202

### 6.1) Composition des comités de travail

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Pelletier  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Harrisson

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil accepte la composition des comités de travail des membres suivants:

**Conseiller siège no° 1, monsieur Bernard Riopel :**

Responsable des travaux publics  
Responsable du réseau d'aqueduc  
Responsable de l'hygiène du milieu

**Conseillère siège no° 2, madame Diane Thibault :**

Responsable de l'administration et des finances  
Responsable de la sécurité publique  
Responsable de la culture et vie communautaire  
Responsable des communications  
Responsable du développement économique

**Conseiller siège no° 3, monsieur Michel Harrisson :**

Responsable des loisirs  
Responsable du développement touristique  
Responsable des infrastructures

**Conseiller siège no° 4, monsieur Guy Pelletier:**

Responsable de l'administration et des finances  
Responsable de la sécurité publique  
Responsable de l'urbanisme et environnement

**Conseiller siège no° 5, monsieur Jean-Guy Périard :**

Responsable des travaux publics  
Responsable des infrastructures  
Responsable du réseau d'aqueduc  
Responsable de l'hygiène du milieu  
Responsable du développement touristique  
Responsable des loisirs

**Conseillère siège no° 6, madame Valérie Pelletier :**

Responsable de la culture et vie communautaire  
Responsable des communications  
Responsable de l'urbanisme et environnement  
Responsable du développement économique



**ET QUE** monsieur Stéphane Séguin, maire est membre de tous les comités mentionnés ci-dessus.

**Adoptée à l'unanimité.**

13-11.203

6.2) Nomination d'un représentant auprès de Tricentris, centre de tri

Il est proposé par madame la conseillère Diane Thibault  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Harrisson

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil municipal propose la nomination de monsieur le conseiller Jean-Guy Périard, comme représentant auprès de Tricentris, centre de tri.

**Adoptée à l'unanimité.**

13-11.204

6.3) Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Périard  
Appuyé par monsieur le conseiller Bernard Riopel

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil municipal nomme, monsieur le conseiller Guy Pelletier, maire suppléant pour une période déterminée d'un (1) an.

**Adoptée à l'unanimité.**

## 7. FINANCES

13-11.205

7.1 ) Adoption des comptes à payer

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Harrisson  
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Périard

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil municipal approuve la liste des comptes ci-après et qui apparaissent en annexe sous le numéro 13-11.205 et que le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim soient autorisés à les payer à même les fonds de la Municipalité :

- Liste des comptes à payer pour la période du 20 septembre au 10 octobre 2013, totalisant 129 820, 07 \$
- Transactions bancaires pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 octobre 2013, totalisant 43 922, 03 \$



## CERTIFICAT DE CRÉDIT

Madame Manon Lanthier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, certifie que les crédits sont disponibles pour couvrir les dépenses projetées par le Conseil municipal.

---

**Manon Lanthier, directrice générale et  
secrétaire-trésorière par intérim**

**Adoptée à l'unanimité.**

### 8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

#### 8.1) Dépôt du rapport de la directrice

Le rapport de la directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement pour le mois d'octobre 2013 été déposé au Conseil.

#### 8.2) Demande de changement d'adresse pour le matricule: 0980 85 7575

Cet item est remis à l'étude au budget 2014.

#### 8.3) Demande de subvention de l'Association des propriétaires du lac Schryer pour ensemercer des truites mouchetées

Cet item est remis à l'étude au budget 2014.

#### 8.4) **Avis de motion** /création du comité consultatif en urbanisme et environnement (CCUE)

Monsieur le conseiller, Guy Pelletier donne Avis de motion que lors d'une séance subséquente de ce Conseil, il présentera une demande pour la formation d'un nouveau comité consultatif en urbanisme et environnement (CCUE) à la Municipalité de Montpellier.



---

Monsieur le conseiller, Guy Pelletier



8.5) Barrages de castors/rue Florimont

Ce point a été complété.

11-11.206

8.6) Appel d'offres/vidange des fosses septiques

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement n°7-2013 relatif à la vidange des fosses septiques sera en vigueur en 2014;

**CONSIDÉRANT QUE** les devis techniques et les dispositions administratives sont prêts;

**CONSIDÉRANT QUE** pour donner le mandat de vidange des installations septiques nous devons faire un appel d'offres;

**EN CONSÉQUENCE:**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Thibault  
Appuyé par madame la conseillère Valérie Pelletier

**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité peut demander des appels d'offres pour la vidange des installations septiques de la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité.**

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1) Dépôt du rapport du directeur des travaux publics

Le rapport du directeur des travaux publics pour le mois d'octobre 2013  
été déposé au Conseil.

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1) Dépôt du rapport du directeur du service incendie

Le rapport du directeur du service incendie pour le mois d'octobre 2013  
été déposé au Conseil.

13-11.207

10.2) Données des municipalités en matière de sécurité incendie – autorisation

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Papineau s'est dotée d'un Schéma de couverture de risques incendie (SCRI) conformément aux dispositions des articles 8 à 31 de la *Loi sur la sécurité incendie* qui est entrée en vigueur le 26 août 2009;



**CONSIDÉRANT** la tenue d'une journée thématique sur les enjeux de la sécurité incendie le 18 avril 2013 qui avait pour objectif d'établir le portrait actuel de la sécurité incendie au Québec et voir les différentes façons de faire dans certaines régions du Québec;

**CONSIDÉRANT** les résultats de cette journée thématique, les commentaires principaux signifiés sur les formulaires d'évaluation reçus pour la suite de cette journée ont été identifiés, soit :

- Établir le portrait de la situation actuelle en sécurité incendie pour la MRC de Papineau, cibler les lacunes, maximiser les ressources humaines et matérielles afin d'optimiser le service aux citoyens;
- Partage de certaines ressources au niveau régional ou regroupement de services pour les formations et certaines autres spécialités;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de sécurité incendie réuni le 11 juin 2013 a recommandé au Conseil des maires du 19 juin 2013 la poursuite des deux points énumérés suite à la journée thématique;

**CONSIDÉRANT QUE** seules, les municipalités ont l'obligation et la responsabilité au niveau local de transmettre des données pour fin de statistiques reliées au service incendie local au ministère de la Sécurité publique du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** le coordonnateur doit obtenir ces données afin de pouvoir effectuer le mandat que le comité de sécurité incendie lui a donné;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de sécurité incendie réuni le 17 septembre 2013 a réitéré son appui afin de poursuivre les développements des deux points énumérés suite à la journée thématique;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Périard  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Harrisson



**QUE** le Conseil municipal de Montpellier autorise le Coordonnateur à la sécurité publique de la MRC de Papineau à obtenir les informations statistiques nécessaires auprès du ministère de la Sécurité publique du Québec et mandate celui-ci pour la réalisation du portrait actuel des municipalités de la MRC de Papineau à l'égard de la sécurité incendie;

**ET QUE** cette décision demeure en vigueur tant qu'elle n'aura pas été révoquée.

**Adoptée à l'unanimité.**

## 11. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

13-11.207A

11.1) Demande de réservation de la salle au Centre communautaire pour la guignolée le 30 novembre 2013

Il est proposé par madame la conseillère Diane Thibault  
Appuyé par monsieur le conseiller Bernard Riopel

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil accepte la demande de réservation de la salle au Centre communautaire sans frais pour la guignolée le samedi 30 novembre 2013.

**Adoptée à l'unanimité.**

11.2) Demande d'appui financier de l'Association motoneigistes Vallée de la Nation

Cet item est remis à l'étude au prochain budget.

11.3) Demande d'aide financière 2013-2014/Club Quad Petite-Nation

Cet item est remis à l'étude au prochain budget.

11.4) Demande d'appui financier du Carrefour jeunesse-emploi Papineau

Cet item est remis à l'étude au prochain budget.

13-11.208

11.5) Les Rayons de Soleil (FADOQ) demandent 50% des profits du bar / souper de Noël le 14 décembre 2013

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Périard  
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Pelletier





**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil municipal de Montpellier accepte de verser 50 % des profits du bar lors du Souper de Noël le 14 décembre 2013.

**Adoptée à l'unanimité.**

- 11.6) Demande d'accès au réseau internet/les rayons de Soleil (FADOQ)

Cet item est remis à l'étude afin d'évaluer les coûts d'installation.

## 12. AFFAIRES NOUVELLES

13-11.209

- 12.1) Demande d'élargissement du chemin pour permettre un accès sécuritaire au site loisirs plein air lac Croche

**CONSIDÉRANT QUE** la demande du sous-comité loisir plein air lac Croche est de sécuriser au maximum le chemin qui conduit au chalet du lac Croche;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Harrisson  
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Pelletier

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil autorise l'exécution des travaux selon le coût estimé, pour la somme de 3 000 \$.

**ET QUE** la somme de 3 000 \$ soit prise au poste budgétaire de 2013 et au surplus cumulé non affecté.

**Adoptée à l'unanimité.**

13-11.210

- 12.2) Lettre demande d'appui MRC Papineau/orientation régional du support informatique

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Papineau à une entente avec la Commission scolaire au Cœur des Vallées pour permettre un support de techniciens en informatique de ladite Commission scolaire à l'ensemble de ses municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** le CSCV a pris une nouvelle orientation en rapport à l'achat de ses logiciels pour dorénavant utiliser le système d'exploitation Linus versus l'utilisation de Windows;



**CONSIDÉRANT QUE** cette orientation change l'optique de formation des techniciens de la CSCV versus l'optique des besoins des municipalités;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Thibault  
Appuyé par madame la conseillère Valérie Pelletier

**ET RÉSOLU QUE** ce Conseil demande à la MRC de Papineau de bien vouloir entreprendre une démarche afin d'évaluer la possibilité d'avoir une entente différente avec une autre ressource que la CSCV pour aider les municipalités dans le soutien informatique.

**ET QUE** copie de la présente résolution soit transmise à, monsieur André Bélec, MRC de Papineau.

**Adoptée à l'unanimité.**

13. QUESTIONS DU PUBLIC

13-11.211


14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Bernard Riopel  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Harrisson

**ET RÉSOLU QUE** l'assemblée soit levée à 20 h 18.

**Adoptée à l'unanimité.**

  
Stéphane Séguin, maire

  
Manon Lanthier, directrice générale et  
secrétaire-trésorière par intérim

Prendre note que le genre masculin inclut le genre féminin, pour fin de simplification.

